

Comité Technique local

A quoi sert l'avis des élus des personnels ?

Nous pouvons légitimement nous poser la question quand, malgré un vote unanime des syndicats contre un projet de la Direction au CTL du 23 juin, le projet, à peine modifié, revient en deuxième convocation le 3 juillet pour être adopté mécaniquement sans plus tenir compte de l'avis des représentants élus du personnel !

La Direction refuse donc d'entendre les arguments des représentants des personnels qui n'ont d'autres motivations que de défendre au mieux les intérêts des agents.

Nous allons à marche forcée vers la réduction des services et des emplois.
C'est un déni de démocratie alors que la DGFIP est en danger de mort en tant qu'administration d'État !

Exit le sujet des emplois et des postes vacants !

Exit le sujet des-salaires !

Exit le sujet des promotions réduites à peau de chagrin !

Eu égard aux conditions de travail insupportables, il est temps que la DRFiP44 passe aux actes pour les améliorer !

L'heure n'est plus aux discussions de salon !

Face à cette direction qui fait la sourde oreille, les syndicats représentatifs ont boycotté le second CTL (du 3 juillet) et vont s'attacher à rencontrer les collègues et décider avec eux de la forme à donner pour combattre les projets néfastes de la direction locale.